
Lu sur Next Inpact : 4G fixe, NomoTech prépare de premiers réseaux publics, pour l'instant sans fréquences



Ci-dessous extraits de l'article de Guénaël Pépin paru le 29 mai 2017

[Lire la totalité de l'article, cliquez ici](#)

En attendant la fibre, les campagnes se voient promettre des réseaux 4G très haut débit. Sur ce créneau, l'opérateur NomoTech annonce une première offre commerciale dès septembre en Seine-et-Marne, avant d'autres départements. L'annonce est rapide, voire anticipée, les fréquences nécessaires n'étant pas encore attribuées.

L'avènement des réseaux 4G dédiés à l'Internet fixe se précise. L'opérateur NomoTech, spécialisé dans les infrastructures radio, annonce pour septembre une première commercialisation en Seine-et-Marne, avec le déploiement de 33 sites. L'objectif est de fournir un débit de 30 Mb/s via des offres dédiées aux habitants de ces zones, déjà ciblées par des opérateurs nationaux comme [Bouygues Telecom](#), qui connecte des 4G Box sur son réseau mobile.

Ce premier pas de NomoTech en Seine-et-Marne (signé en avril) suit l'expérimentation lancée début 2016. L'entreprise doit utiliser les fréquences 3,5 GHz (sur 40 MHz) en TD-LTE. La particularité de cette technologie est [la « séparation temporelle » \(TDD\)](#). Plutôt que d'utiliser des fréquences pour l'envoi des données et d'autres pour la réception, les mêmes servent dans les deux



sens, avec une alternance automatisée.

Les technologies radio doivent compter pour quelques centaines de milliers d'abonnés, principalement via des réseaux terrestres comme la 4G fixe. L'objectif est de fournir une solution d'attente de [la fibre](#), alors que la radio souffre encore de l'image du WiMAX et de ses promesses intenables. Les ambitions à trois ans de NomoTech sont tout de même importantes, comme nous explique l'entreprise, qui revient sur la place des réseaux hertziens dans le plan France THD.

Des fréquences qu'il reste à attribuer

L'annonce est donc importante pour NomoTech, qui semble pourtant mettre la charrue avant les bœufs. Les 3,5 GHz dont dépendra l'entreprise dès septembre ne sont pas encore attribuées. Il n'est même pas sûr qu'elles servent bien à la 4G fixe. Le régulateur des télécoms, l'Arcep, [avait mis en consultation publique](#) de janvier à mars une proposition pour attribuer les 2,6 GHz et 3,5 GHz pour cette utilisation, mais l'ensemble reste encore à confirmer.

Cela n'empêche pas Philippe Le Grand, vice-président de NomoTech, d'afficher sa confiance. Le guichet doit ouvrir cet été, avec une attribution des fréquences au plus tard en septembre. « *On espère les obtenir en juillet* » déclare-t-il. Sans les 3,5 GHz, l'entreprise ne pourrait (technologiquement) compter que sur les fréquences WiMAX, qui permettraient des débits entre 20 et 30 Mb/s.

« *On a été prudents, on n'annonce aujourd'hui que des offres à 30 Mb/s, alors que par agrégation de canaux avec les 40 MHz, je suis certain qu'on arrivera tôt ou tard à 100 Mb/s* » lance tout de même l'entreprise. Cela ne l'empêche pas d'avoir répondu à cinq appels d'offres pour de la 4G fixe, dont quatre de rénovation de réseaux radio existants (en Wi-Fi ou WiMAX), qui ont pour la plupart fait leur temps. « *Il fallait que le secteur passe de l'artisanat à l'ère industrielle. C'est ce que permet le TD-LTE* » avance l'opérateur.



[Lire la suite de l'article sur le site de Next Impact](#)